

**SIVOM Le Rieu**  
**Mairie**  
**1, route de la Tour**  
**42800 SAINT MARTIN LA PLAINE**

## **SIVOM Le Rieu**

### **Comité syndical du 14 février 2022, à 15h00 en Mairie de Saint Martin la Plaine**

#### **Ordre du jour :**

1. Election du Président du SIVOM Le Rieu

## **Compte-Rendu**

Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de conseillers présents : 8  
Votes par procuration : 2  
Nombre de conseillers votant : 10

Le 14 février 2022, à quinze heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Le Rieu, légalement convoqué le 7 février 2022 s'est réuni en mairie de Saint Martin la Plaine, sous la présidence de Monsieur Jean Marc Fabre, doyen d'âge pour l'élection du Président

#### **En présence de :**

Martial Fauchet, Fabrice Ducret, Sylvie Bonjour, Marie-Josèphe Bonnard, Claude Chirat, Jean-Louis Chouvellon, Jean-Marc Fabre, Jean-Georges Laurent

#### **Pouvoirs :**

Julien Freycon a donné pouvoir à Jean-Louis Chouvellon  
Sébastien Meiller a donné pouvoir à Jean-Georges Laurent

**Secrétaire de Séance :** Fabrice Ducret

#### **Question n°1 : Election du président du SIVOM Le Rieu**

Rapporteur et Président : Monsieur Jean Marc Fabre, doyen d'âge

Vu l'article L5211-1 et suivants du CGCT

Monsieur Martial Fauchet, maire de SAINT MARTIN LA PLAINE accueille tous les membres du SIVOM au sein de la mairie de SAINT MARTIN LA PLAINE.

Monsieur Jean-Marc Fabre, en sa qualité de doyen d'âge, préside la présente séance.

Il précise que :

\* par **délibération du 4 juin 2020**, le conseil municipal de la commune de Saint Martin la Plaine a désigné comme membres du SIVOM : Martial Fauchet, Claude Chirat, Dominique Dubos, Jean-Georges Laurent et Sylvie Bonjour

\* Suite à la démission de Madame Dominique Dubos, le conseil municipal de la commune de Saint Martin la Plaine lors de **sa séance du 10 février 2022**, a désigné comme membres du SIVOM en remplacement de madame Dominique Dubos, monsieur Sébastien Meiller,

\* que par **délibération en date du 17 juin 2020**, la commune de Saint Joseph a désigné comme membres du SIVOM : Fabrice Ducret, Jean-Louis Chouvellon, Marie-Josèphe Bonnand, Julien Freycon et Jean Marc Fabre.

**Suite à la démission de monsieur Martial Fauchet de son poste de Président du SIVOM Le Rieu, démission acceptée par madame la Préfète de la Loire, le 27 janvier 2022.**

Monsieur Fabre fait l'appel des membres du conseil syndical, déclare le quorum atteint et déclare le conseil syndical installé.

Monsieur Jean Marc Fabre procède à la lecture de l'arrêté préfectoral n°188 du 15 novembre 2021 portant modification des statuts, du « Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples le Rieu ».

Conformément aux statuts du SIVOM, la présidence du syndicat est assurée par un représentant de la commune de Saint Martin la Plaine et la vice-présidence par un représentant de la commune de Saint Joseph.

Il propose de procéder à l'élection du président du SIVOM. L'élection est acquise au scrutin uninominal secret à trois tours et à la majorité absolue. Il fait l'appel des candidatures au poste de Président du SIVOM.

Monsieur Martial Fauchet se déclare candidat.

Madame Sylvie Bonjour et Madame Marie-Josèphe Bonnand sont nommées assesseurs.

Le secrétariat est assuré par Monsieur Fabrice Ducret plus jeune délégué.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Chaque conseiller syndical remet au président son bulletin sur papier blanc.

Il est procédé au dépouillement.

#### Premier tour de scrutin

Nombre de bulletin : 10

Bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Monsieur Martial Fauchet obtient 10 voix.

Monsieur Martial Fauchet, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Monsieur Martial Fauchet remercie les membres du conseil syndical.

Il précise cependant que c'est lui qui a provoqué cette crise institutionnelle. A plusieurs reprises, il a rencontré Fabrice Ducret avec qui le contact n'a jamais été rompu.

De longues discussions ont été réalisées avec le bureau municipal de Saint Martin la Plaine.

Ma démission n'a pas été donnée par hasard. Il y avait des motifs propres. Je suis réélu, j'aurai souhaité qu'un de mes collègues se porte volontaire mais il est difficile qu'une autre personne que le maire soit président ce qui n'était pas le cas du SIVU. En effet, le SIVU ne gérait pas de personnel et avait un seul budget fiscalisé. Aujourd'hui, gérer le SIVOM est un réel travail qui prend du temps et de l'énergie.

La responsabilité et la raison l'emportent sur tout. Je peux comprendre que ce n'était pas agréable pour vous de revoter pour moi et j'espère que nous allons pouvoir travailler en relations cordiales.

Martial Fauchet laisse la parole à Fabrice Ducret.

Fabrice Ducret salue la nomination de Sébastien Meiller ainsi que l'élection de Martial Fauchet. Ce n'est pas évident de se représenter. Ce SIVOM est un beau défi. Je suis fier de l'existence du SIVOM et notamment de la mutualisation des services techniques. Je pense cela vaut la peine. Le SIVOM prend un nouvel élan et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que notre travail soit constructif.

Il s'agit d'un nouveau départ pour le SIVOM.

Martial Fauchet, président du SIVOM : le rôle du président c'est de faire en sorte que les statuts votés soient respectés. Il en est de ma responsabilité, la responsabilité du président. Il est possible de déléguer, mais la responsabilité est toujours celle du président notamment face à l'Etat. Je suis responsable du personnel en « propre » notamment la gestion des carrières, la formation, le comportement.

Notre rôle à tous, de tous les élus est de co-construire.

La seule chose à laquelle nous n'avons pas réfléchi, ce sont nos objectifs, l'objectif du SIVOM, ce que nous attendions du SIVOM. Je pense que nos deux communes n'ont pas les mêmes attentes.

Certains dossiers ont été éludés et notamment les steppes

Aujourd'hui, un travail de définition d'objectifs précis, d'attentes doit être réalisé.

Je vous le dis clairement, en tant que maire de la commune de Saint Martin la Plaine, je ne souhaitais pas continuer le SIVOM. J'espère que les choses vont évoluer et je me donne deux mois pour trouver un mode de fonctionnement et des accords pour un fonctionnement optimum du SIVOM Le Rieu notamment des services techniques.

Fabrice Ducret, effectivement c'est un défi de pouvoir faire fonctionner ce SIVOM, selon les attentes de chaque commune.

Martial Fauchet clôt la séance à 15 h 33.



Le président,  
Martial FAUCHET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Fauchet". The signature is stylized with a large initial 'F' and a long vertical stroke extending downwards.

